

## SUISSE : Le référendum contre la réforme de la LPP peut démarrer

**Date de parution:** Mercredi 7 janvier 2009  
**Auteur:** Bernard Wuthrich, Berne

**DEUXIEME PILIER. Le comité opposé à la baisse du taux de conversion devra révolter 50000 signatures jusqu'au 16 avril.**

On votera sans doute sur la réforme du deuxième pilier. La révision de la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), dont l'objectif est d'abaisser le taux de conversion du deuxième pilier à 6,4% d'ici à 2014, a été publiée mardi dans la Feuille fédérale. Le délai référendaire court jusqu'au 16 avril. Or, référendum il y a.

Secrétaire central du Parti suisse du travail (PdT), Leo Schmid a confirmé mardi que sa formation politique était prête à récolter les signatures. Le PdT peut compter sur le soutien du syndicat Unia, de l'organisation de retraités AVIVO et sans doute aussi du Syndicat interprofessionnel des travailleurs et de Comedia. «Avec l'appui d'Unia, nous pensons que nous atteindrons notre objectif», pronostique Leo Schmid. Il ne désespère pas d'obtenir le renfort de quelques sections cantonales du Parti socialiste, notamment celles de Vaud et de Genève. Le PSS ne s'engage pas dans le référendum, mais il a rejeté la révision de la LPP lors du vote final au parlement, le 19 décembre dernier.

Soutien en Suisse latine

Quelques élus romands d'autres partis, tels l'UDC valaisan Oskar Freysinger et le démocrate-chrétien vaudois Jacques Neiryck, ont eux aussi refusé cette révision. Le référendum obtiendra vraisemblablement un soutien plus large en Suisse latine qu'outre-Sarine.

Le but de la révision est d'abaisser le taux de conversion, qui est, en 2009, de 7,05% pour les hommes et de 7% pour les femmes), à 6,4% d'ici à 2014. En clair, cela signifie qu'un capital accumulé de 100 000 francs, qui donne droit à une rente annuelle de 7000 francs aujourd'hui, ne fournira plus que 6400 francs dans six ans.

Le Parti du travail combat cette baisse des rentes «inadmissible». Pour la formation d'extrême gauche, «cette nouvelle attaque contre l'Etat social» profitera aux actionnaires des caisses de pension. Le syndicat Unia s'indigne que les «salariés supportent les conséquences de la crise des marchés financiers». AVIVO Genève qualifie d'«inique» cette baisse des rentes futures de 10%. Aucune des organisations référendaires ne prend cependant en compte l'argument du rallongement de l'espérance de vie, qui sera au cœur de la campagne au moment de la votation populaire.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. [www.letemps.ch](http://www.letemps.ch)